BULLETIN INFOACTION

COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES

Summer-Fall 2000
Volume 6, no. 2

365 Days Later...
- 1 -

What Language Does Sport Speak?
- 2 -

A Young Public Servant... On the Road
- 3 -

Air Canada and It's Linguistic Obligations
- 5 -

International Meeting
- 6 -

An Indispensable Tool
- 6 -

Learning a Second Language? What a Blast!
- 8 -

A Complaint With a Happy Ending
- 8 -

A Three Dimensional Adventure
- 9 -

Letter to the Minister of Canadian Heritage
- 9 -

A Message to Municipalities
- 10 -

A Netsurfing Grandmother Writes to Us
- 11 -

Some Final Words
- 11 -

365 Days Later...

It's already been a year since I took up my duties as Commissioner of Official Languages, and words like "challenges," "agent for change," "transformation" and "vision" have become part of my everyday vocabulary.

But the list doesn't stop there. These words make up a core theme that has motivated me and my team at the Office of the Commissioner to redirect our efforts and continually expand our role as real agents for change. From the outset, I did everything to ensure that we would exert a real "impact" and make a difference. That is what I wanted to do and that is my main objective in pursuing the task of building a new vision of Canada's linguistic duality.

My team and I have launched a concerted action to help make the *Official Languages Act* an integral part of the culture of each and every federal institution. It is a daunting challenge, I admit. The 29th annual report of the Commissioner of Official Languages has just been released. It covers in greater detail the problems and issues that have been the focus of my attention and it also highlights the changes made and results achieved through our efforts.

Without delivering a full-fledged report on my first year, I would like to share with INFOACTION readers some facts and achievements that may be of interest. All our staff, both in Ottawa and in the five regional offices, took part in a reflection exercise that enabled us to rethink our mission, mandate and objectives in terms more appropriate for the Canada of the 21st century. The exercise is an ongoing one. We will be taking the required action to create an ultramodern work climate that will help us make optimum use of our resources. Another, longer-term project will transform our work environment, positioning it on

action

COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES

Summer-Fall 2000
Volume 6, no. 2

365 Days Later...
- 1 -

What Language Does Sport Speak?
- 2 -

A Young Public Servant... On the Road
- 3 -

Air Canada and It's Linguistic Obligations
- 5 -

International Meeting
- 6 -

An Indispensable Tool
- 6 -

Learning a Second Language? What a Blast!
- 8 -

A Complaint With a Happy Ending
- 8 -

A Three Dimensional Adventure
- 9 -

Letter to the Minister of Canadian Heritage
- 9 -

A Message to Municipalities
- 10 -

A Netsurfing Grandmother Writes to Us
- 11 -

Some Final Words
- 11 -

365 Days Later...

It's already been a year since I took up my duties as Commissioner of Official Languages, and words like "challenges," "agent for change," "transformation" and "vision" have become part of my everyday vocabulary.

But the list doesn't stop there. These words make up a core theme that has motivated me and my team at the Office of the Commissioner to redirect our efforts and continually expand our role as real agents for change. From the outset, I did everything to ensure that we would exert a real "impact" and make a difference. That is what I wanted to do and that is my main objective in pursuing the task of building a new vision of Canada's linguistic duality.

My team and I have launched a concerted action to help make the *Official Languages Act* an integral part of the culture of each and every federal institution. It is a daunting challenge, I admit. The 29th annual report of the Commissioner of Official Languages has just been released. It covers in greater detail the problems and issues that have been the focus of my attention and it also highlights the changes made and results achieved through our efforts.

Without delivering a full-fledged report on my first year, I would like to share with INFOACTION readers some facts and achievements that may be of interest. All our staff, both in Ottawa and in the five regional offices, took part in a reflection exercise that enabled us to rethink our mission, mandate and objectives in terms more appropriate for the Canada of the 21st century. The exercise is an ongoing one. We will be taking the required action to create an ultramodern work climate that will help us make optimum use of our resources. Another, longer-term project will transform our work environment, positioning it on

the leading edge of new technologies so that we can serve Canadians better.

Right from the start, I considered that working with our elected representatives in Parliament and with decision-makers in the public service was vital. During the past year, I have met with 57 politicians and deputy ministers and appeared four times before parliamentary committees, discussing practical ways of facilitating changes related to the application of the *Official Languages Act*. While we must continue to play the role of "watchdog," the time has come, I believe, to act more as an agent for change so that the Act really becomes an integral part of the culture of federal institutions. The number of contacts with them has not fallen; in terms of the administrative actions that we have taken in dealing with a variety of departments and agencies, there have been 230 letters, 960 notices of intention to investigate and 159 briefing notes, not to mention the many meetings.

The nationwide consultation held with Canadians was definitely one of the major undertakings of this first year. In co-operation with our regional offices, I held 24 sessions in French in 20 Canadian cities, meeting 288 Francophones in the process. I also consulted with 264 Anglophones during 22 sessions. The consultation will continue in the fall. This exercise will certainly make a difference!

We have to stay in touch with Canadians if we want to bring about change. Since July 1999, I have taken part in over 200 media events. In addition, 35 letters have been published in the press. The media have reported on the Office of the Commissioner on more than 700 occasions. I have also given about 30 talks and speeches to politicians, federal managers and community organizations. All these events give me an opportunity to listen to Canadians and share my vision with them. By continuing to improve our Web site, we are increasing our contacts with each and every one of you.

The first 365 days have got my term of office off to a happy, productive start. Over the next six years, I have every intention of working very hard with the official language communities and the federal institutions to ensure that linguistic duality enjoys the respect it deserves and assumes its rightful place.

WHAT LANGUAGE DOES SPORT SPEAK?

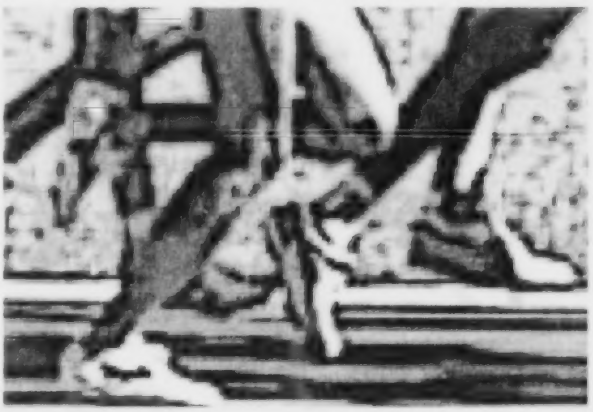

On June 14, Dyane Adam published a special two-volume study entitled *Official Languages in the Canadian Sports System*. It is a broad-based analysis of the high-performance sport system and focuses on the opportunities for Canadian athletes to reach the top levels of their sport in their preferred official language.

As INFOACTION stated in the last issue, the study, which was conducted between September 1999 and April 2000, is based on information gathered from the following:

1) more than a hundred interviews with representatives of Sport Canada, national sport organizations, multisport organizations and national sport centres (Calgary, Winnipeg and Montreal), members of the academic community, coaches and athletes;

2) a survey of English-speaking and French-speaking athletes receiving financial assistance from the federal government, conducted to probe their attitudes, values and experiences in

terms of both sport in general and official languages in sport. The Office of the Commissioner received responses from 107 English-speaking and 118 French-speaking athletes.

The study indicates that the sport system has made progress on a number of linguistic issues in recent years, but that a great deal remains to be done. As the Commissioner stated repeatedly, "the sport system still has some way to go before it fully reflects Canada's linguistic duality."

As the study shows, the most obvious symptom of the inequality of the official languages within the sport system is the fact that, although one out of every four Canadians (25%) is French-speaking, fewer than one high-performance athlete in five (18%) is French-speaking, and their presence is concentrated in a few sports. "Language alone cannot explain the situation," Dr. Adam stated, "but by removing the linguistic barriers to sport, we would be taking a significant first step toward ensuring that French-speaking and English-speaking athletes are on an equal footing when it comes to participating on Canada's high-performance sports teams."

French-speaking athletes encounter many problems, but two are of particular note. One arises from the difficult transition from elite provincial athlete to national team member. The other is the fact that many national sports organizations cannot provide adequate services in French.

A number of athletes informed the Commissioner that, for them, sport takes precedence over language issues. Some of them spoke of feelings of bewilderment and frustration when faced with having to learn to function in an English-only sports environment for the first time.

On a positive note, athletes show an impressive depth of respect for and understanding toward the other official language group — a finding that underlines the contribution that sports can make to national unity.

The study's 16 recommendations are addressed to Sport Canada because, within the sport system, it alone is subject to the *Official Languages Act*.

"Canadian athletes should not have to adapt to the linguistic shortcomings of the sport system. In order to ensure that all athletes can compete on an equal basis, Sport Canada and its partners must work to develop a sport system which fully reflects the Canadian linguistic duality," Dr. Adam concluded.

A YOUNG PUBLIC SERVANT... ON THE ROAD

Meet a young employee of the federal public service who is as comfortable talking with a group of students as he is working on files in his office.

Stéphane Obadia was raised in Montreal, and for the last two years he has been working in the Commissioner's regional office in that city. Just after he started, Eva Ludvig, the Commissioner's representative in Quebec, made him an interesting proposal. That was all it took for Stéphane to embark on a wonderful adventure. His assignment was to develop the framework for an education project to encourage secondary-school students to learn English as a second official language.

Once he had consulted teachers, guidance counsellors and professional associations, Stéphane was ready to carry out his project, which he called *Two Languages: A World of Opportunities*. Its objectives were to (1) convey to students the benefits of knowing a second language, (2) motivate them to learn and speak English and French, and (3) tell them about the history of the official languages in Canada.

Targeting these objectives, and with the psychology of secondary-school students in mind, Stéphane envisioned the project not as a traditional course but as an interactive workshop. And that is exactly what he developed.

First, he shows the students a film featuring a number of Canadian celebrities with whom they

easily identify — a player with the Alouettes, artists well known to young people, hosts with Musique Plus and Much Music, cyber-technology experts, a hockey star, a person involved in the international space station project, etc. The celebrities explain what speaking two languages has meant to them in their personal and professional lives. The film serves to "break the ice," so to speak; it prompts the students to engage in conversation with Stéphane, the workshop leader. The ensuing discussion focuses on the benefits of proficiency in Canada's two official languages.

The history of the official languages is an important part of the workshop, and Stéphane came up with a clever idea for it. The students team up and take part in a quiz that familiarizes them with the historical development of the two official languages and the official language communities in Canada. Stéphane gives the answers to the quiz on the spot, generating an exchange of ideas and opinions on each question. The event ends with a very spirited evaluation. Stéphane invites the students to take part in a contest in which they put their thoughts about the workshop in writing. The contest has elicited a great deal of interest.

Stéphane presented the workshop content and program to teachers at an educational conference, and requests were soon flowing into the regional office. As a result, this eight-week project has given 4,000 secondary and intermediate students an opportunity to attend one of the 144 workshops that Stéphane has run in 15 schools in 14 towns and villages of Quebec — specifically, in the Bois-Francs, Mauricie, Quebec and Saguenay-Lac-Saint-Jean regions. Stéphane has unfortunately had to decline many invitations, a fact that shows that the workshop is meeting a real need.

INFOACTION asked Stéphane Obadia what he himself got out of the experience and learned from it. First of all, he expressed great satisfaction with having achieved his objectives. He realized that, as well as imparting knowledge to the students and making them think, he had piqued their curiosity and, above all, helped them build their dreams. He noted that the students were keen to learn about their country and the world and had a burning desire to travel. Through the workshop they found out that a knowledge of Canada's two official languages is a passport to the whole world and all that it contains.

Stéphane was particularly impressed with the open-mindedness of these youngsters and their enthusiasm for learning their second official language. They also wanted to find out more about young French-speaking Canadians outside Quebec. During the 144 workshops, he did not meet a single student who was against learning English as a second language.

Stéphane Obadia is a public servant who believes in what he is doing and loves communicating the love of knowledge in a refreshing, inventive way that allows students to play an active part in the learning process. So it is not surprising that his fine project has been so successful.

Requests continue to flow into the regional office, and now English-language schools in Quebec have invited Stéphane to share with their students his dream of a country blessed with two official languages.

Two Languages: A World of Opportunities — all you have to do is meet Stéphane Obadia to understand the value of learning a second language. And you'll enjoy the experience, I assure you!

AIR CANADA AND ITS LINGUISTIC OBLIGATIONS

EDITOR'S NOTE: *The new Carriage by Air Act came into force on July 5. The Commissioner of Official Languages has been following the progress of Bill C-26 very closely, as this article indicates.*

The Commissioner of Official Languages has taken a keen interest in Bill C-26 on restructuring the Canadian airline industry. The bill is intended to clarify the linguistic obligations of Air Canada, its subsidiaries and regional carriers, especially regarding application of the *Official Languages Act*.

Like her predecessors, Dr. Adam has insisted in no uncertain terms that Air Canada fulfil its obligations regarding application of the Act. This, in essence, is what Canadians have been asking for, as shown by the more than one thousand complaints about Air Canada (including 400 about its regional carriers) that the Office has received in the last few years.

In the last issue of INFOACTION (Spring 2000, p. 8), we gave you an overview of the Commissioner's actions and discussions with the main government bodies concerned with this matter.

On June 7, Dr. Adam appeared before the Standing Senate Committee on Transport and Communications. In her statement, she said that she was pleased to learn of the federal government's decision to reaffirm Air Canada's linguistic obligations and to clarify those that apply to its regional carriers. She also explained that Air Canada's linguistic obligations are based on the *Official Languages Act* and section 16, subsection 3, of the *Constitution Act, 1982* (advancement toward the equality of English and French). The Commissioner added: "It is also against this background that we must now approach the very real and legitimate concerns that have been publicly expressed, notably by the Association des gens de l'air du Québec, and the new suggestions being made to further improve the language provisions of the bill by including provisions on the use of English and French as languages of work and on the equitable participation of English-speaking Canadians and French-speaking Canadians."

Dr. Adam strongly encouraged Air Canada to improve its poor record regarding application of the *Official Languages Act*. This is how she described the situation: "Air Canada has often held first place for the number of complaints over the past 30 years. We continue to investigate numerous issues of service to the public, as well as complaints relating to language of work and participation. With regard to its regional carriers and present subsidiaries, we currently have very little information on the linguistic situation of their employees. To manage effectively, it is

indispensable to have complete and reliable data, and this is not the case at present."

In short, she would like Air Canada to change its attitude and meet its linguistic obligations in a proactive manner. At the same time, she expressed great pleasure, during her appearance, with the fact that the members of the standing committee were taking the time to examine Bill C-26 in depth.

The hundreds of public complaints are tangible proof that Air Canada was not fulfilling its linguistic obligations. Parliament heard loud and clear what Canadians were saying, and it has imposed on the country's largest airline obligations that must also be fulfilled by its regional carriers, Air Nova, Air Alliance and Air Ontario.

During this period of transition, Canadians will have to be vigilant and insist more than ever that their language rights be respected. The Commissioner invites all those who use Air Canada and its regional carriers to contact her if they feel that their language rights have not been respected.

INTERNATIONAL MEETING

On June 30, 2000, the Commissioner attended an international meeting of several hundred French-speaking jurists in Montpellier, France. She gave a speech entitled "Language Rights and Human Rights in Canada: Converging Values."

Dr. Adam showed how the Canadian language planning model combines the advantages of the various solutions devised in Europe while gradually taking on a specifically Canadian complexion. She explained that the basis of the model's originality was the connection Canadians are increasingly making between the concepts of "language rights" and "human rights." To illustrate this, she referred to the equal status that the two official languages enjoy under the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. She described the significant progress that has been made over the last 30 years regarding official and practical recognition of language rights. In her view, Canadians remain convinced that the best prospects for language rights in their country lie in the further improvement of the existing legislative and legal system.

The Commissioner told the participants in this international conference that Canadians feel that the symbiosis of two official languages and many cultures enriches Canada and that its bilingual identity gives it a status in the family of nations that it would not otherwise enjoy.

Dr. Adam concluded by saying that the Canadian language planning model is no more exportable than the Belgian, Swiss, Spanish or Finnish models. It is up to each country to create the most effective model for ensuring respect for its citizens' language rights.

AN INDISPENSABLE TOOL

Canada is by no means sheltered from the major global trends that are causing public and private organizations to go through massive transformations resulting in changes to the relationships between government and the general public.

In recent years, the federal government has taken a number of measures to modernize and streamline the delivery of services to Canadians. These measures have had a significant impact on the services provided to official language minority communities.

INFOACTION has already reported several times on arrangements that have given rise to new forms of co-operation between the federal government and the official language communities.

On June 16, the Commissioner of Official Languages released a study entitled *Co-operation between the Government and the Communities: New Models for Service Delivery*.

Why is this study so important? Because it sets down the guiding principles upon which partnerships for the delivery of specific government services by official language minority groups must be based. It is also important because it is based on three models of co-operation:

- the model implemented by the Association canadienne-française de l'Ontario, London-Sarnia chapter, which signed an agreement with Human Resources Development Canada for the delivery of employability services to the local French-speaking community;
- the Éducacentre model in British Columbia, under which a variety of job training programs are offered in French; and
- the National Committee for Canadian Francophonie Human Resources Development model, under which the committee offers services at the national level and works closely with the Regroupements de développement économique et d'employabilité (RDÉE) in the provinces.

Dr. Adam noted that these three models seem to represent arrangements that allow the delivery to a linguistic minority of services that are equal to those provided to the majority. The study lists a number of principles that must be respected in order to ensure that such arrangements truly contribute to the vitality of official language minority communities.

The study also contains recommendations to help community groups and federal institutions manage the new forms of co-operation effectively.

One of the most relevant recommendations concerns proper planning and how to maintain service when a method of co-operation is not renewed. The Commissioner plans to monitor very closely the implementation of this vital recommendation, which reads as follows:

> When any model of co-operation is introduced by which a community group, directly or by subcontracting, ensures the delivery of a government service, each federal institution concerned must ensure that the delivery is planned on a multi-year basis. Such a model of cooperation must be part of a coherent framework and a well-considered departmental strategy to promote the vitality of the communities. The federal institution must provide for a reasonable transition period in the event of the non-renewal of a model of co-operation. In this case, the federal institution must also establish appropriate mechanisms for reabsorbing the service in a way which promotes the advancement toward equality of English and French.

Dr. Adam hopes that the communities will be made aware of this recommendation to guide them in their co-operative projects with federal institutions.

In releasing the study, the Commissioner stated: "I hope that this document will become an indispensable tool for ensuring that these new methods for the delivery of government services respect the *Official Languages Act* and truly support the vitality of the communities."

The study is on the Commissioner of Official Languages' Web site: http://www.ocol-clo.gc.ca.

Chief Editor: **Lyne Ducharme**
Writer: **Monique Cousineau**
Editing: **Henriette Levasseur, Colin Morton**
Layout: **David Roach and Therese Boyer**

Canada Building
344 Slater Street
3rd Floor
Ottawa Ontario K1A 0T8

Toll Free : 1 877 996-6368
Fax: (613) 943-2255
ISSN 1203-0996

E-mail: message@ocol-clo.gc.ca
Web site: www.ocol-clo.gc.ca

Think recycling!
Printed in Canada on recycled paper

LEARNING A SECOND LANGUAGE?

WHAT A BLAST!

In the charmingly named Clair-Soleil elementary school in Saint-Nicolas, Quebec, imagination and creativity are the centrepieces of the education program — at least as far as learning English as a second language is concerned.

On June 11, the daily newspaper *Le Soleil* told the wonderful story of a group of students at the school who, after taking the course, could say without reservation, "l'anglais, it's not so boring…!"

School principal Lucie Despatie, with the support of parents and her enthusiastic staff, sought the assistance of Laval University and a financial contribution from the Navigateurs school commission in order to motivate the students to become bilingual. The result was a group project that was dynamic and entertaining and at the same time consistent with the principles of effective teaching.

Thanks to trainees from Laval University and the inventiveness of the teaching staff, students in kindergarten and grades one, two and three enjoyed two weeks of intensive English classes. The children learned English while playing with colours, shapes, movements, numbers and animals. At noon they could, if they wished, attend a "happy lunch" workshop put on by the extracurricular activities program.

Students in grades four, five and six got five periods of English instead of the normal three. Why? Because the parents and teachers wanted the project and, as a result, the school commission paid the additional salary required for the English teacher. The students' classes were certainly not traditional. They took the form of projects: building robots, writing recipe books, playing with the Internet, and organizing fashion shows, with everything being done in English.

Because they enjoyed being creative, the students of Clair-Soleil school acquired a taste for learning another language — in this case one of Canada's two official languages.

As the students of Clair-Soleil school say, "learning English is a BLAST!"

Well done, Clair-Soleil!

A COMPLAINT WITH A HAPPY ENDING

FULL MARKS TO THE SOLICITOR GENERAL OF CANADA!

THE FACTS:
The staff of the Honourable Lawrence MacAuley, Solicitor General of Canada and Member of Parliament for the riding of Cardigan, Prince Edward Island, were publishing English-only announcements in the majority official language press. However, the announcements were not published in French in the province's only French-language newspaper, *La Voix Acadienne*.

The Commissioner was informed of the situation and of the disappointment felt by the French-speaking community on the Island.

Dr. Adam raised the matter with Mr. MacAuley. While noting that, in carrying out his duties as a Member of Parliament, he was not bound by the requirements of the *Official Languages Act*, she took the opportunity to stress the benefits of using *La Voix Acadienne*, a uniquely effective means of communication because it goes to a high percentage of Francophone households in the province.

OUTCOME:
A short time later, it became apparent that the Commissioner's efforts had paid off handsomely. Mr. MacCauley's announcements were published in *La Voix Acadienne*, to the great satisfaction of the Island's French-speaking community.

LEARNING A SECOND LANGUAGE?

WHAT A BLAST!

In the charmingly named Clair-Soleil elementary school in Saint-Nicolas, Quebec, imagination and creativity are the centrepieces of the education program — at least as far as learning English as a second language is concerned.

On June 11, the daily newspaper *Le Soleil* told the wonderful story of a group of students at the school who, after taking the course, could say without reservation, "l'anglais, it's not so boring...!"

School principal Lucie Despatie, with the support of parents and her enthusiastic staff, sought the assistance of Laval University and a financial contribution from the Navigateurs school commission in order to motivate the students to become bilingual. The result was a group project that was dynamic and entertaining and at the same time consistent with the principles of effective teaching.

Thanks to trainees from Laval University and the inventiveness of the teaching staff, students in kindergarten and grades one, two and three enjoyed two weeks of intensive English classes. The children learned English while playing with colours, shapes, movements, numbers and animals. At noon they could, if they wished, attend a "happy lunch" workshop put on by the extracurricular activities program.

Students in grades four, five and six got five periods of English instead of the normal three. Why? Because the parents and teachers wanted the project and, as a result, the school commission paid the additional salary required for the English teacher. The students' classes were certainly not traditional. They took the form of projects: building robots, writing recipe books, playing with the Internet, and organizing fashion shows, with everything being done in English.

Because they enjoyed being creative, the students of Clair-Soleil school acquired a taste for learning another language — in this case one of Canada's two official languages.

As the students of Clair-Soleil school say, "learning English is a BLAST!"

Well done, Clair-Soleil!

A COMPLAINT WITH A HAPPY ENDING

FULL MARKS TO THE SOLICITOR GENERAL OF CANADA!

THE FACTS:
The staff of the Honourable Lawrence MacAuley, Solicitor General of Canada and Member of Parliament for the riding of Cardigan, Prince Edward Island, were publishing English-only announcements in the majority official language press. However, the announcements were not published in French in the province's only French-language newspaper, *La Voix Acadienne*.

The Commissioner was informed of the situation and of the disappointment felt by the French-speaking community on the Island.

Dr. Adam raised the matter with Mr. MacAuley. While noting that, in carrying out his duties as a Member of Parliament, he was not bound by the requirements of the *Official Languages Act*, she took the opportunity to stress the benefits of using *La Voix Acadienne*, a uniquely effective means of communication because it goes to a high percentage of Francophone households in the province.

OUTCOME:
A short time later, it became apparent that the Commissioner's efforts had paid off handsomely. Mr. MacCauley's announcements were published in *La Voix Acadienne*, to the great satisfaction of the Island's French-speaking community.

A THREE DIMENSIONAL ADVENTURE

— SINGLE-WINDOW SERVICE DELIVERY —

This adventure was one of kind. It grew out of an initiative launched by the government of Manitoba and soon attracted the interest of the federal and some municipal governments. The driving force that made the project a reality was the determination of all three levels of government to deliver services to the Franco-Manitoban community in its preferred language.

Over the next few years, six centres providing a variety of government services in both official languages will be established in Manitoba. These single-window service centres are based on a recommendation in the Chartier report, *Above All, Common Sense*, which describes the findings of a study conducted by the Official Languages Subcommittee of the Federal Council of Manitoba. Note that it was the provincial government that played the leading role in implementing the recommendation that led to the start of the single-window project in 1998.

Without going into detail about how the project got off the ground, it is fair to say that it is a perfect example of partnership at work. The French Language Services Secretariat in Manitoba is playing a major role in setting up the service centres. Five federal participants — Canadian Heritage, Canada Customs and Revenue Agency, Human Resources Development Canada, Western Economic Diversification, and the Office of the Commissioner of Official Languages — are all taking an active part in implementing the project.

Two representatives of the Franco-Manitoban community are acting as resource persons on the implementation committee, which is also relying on the participation of the elected representatives of the municipalities where the centres will be established.

The three levels of government are showing a great spirit of co-operation in pooling their resources so that the Franco-Manitoban community can enjoy access to French-language services that meet its essential needs. The single-window centres ensure that services are shared in accordance with the wishes of the communities concerned.

By the end of the year 2000, two bilingual government service centres will open their doors in St-Boniface and Notre-Dame de Lourdes. The other centres will be located in St-Pierre-Jolys, Ste-Anne, St-Laurent and St-Vital and are scheduled to open officially in 2001.

The six centres will not all provide the same services. They will be geared to the specific needs of their clients in urban or rural areas.

The Franco-Manitoban community is very pleased with this tripartite collaborative venture, because it will be able to obtain services in its own language in response to its specific needs.

LETTER TO THE MINISTER OF CANADIAN HERITAGE

As Commissioner of Official Languages, Dyane Adam is very concerned about the announced budget cuts and downsizing at the CBC. Last May, she expressed her concerns in a letter to Sheila Copps, the Minister of Canadian Heritage.

The Commissioner is particularly worried about the adverse effects some budget cuts would have on the official language communities — both the English-speaking community in Quebec and the French-speaking minority communities elsewhere in Canada. She fears that staff reductions in regional stations will have a negative impact on the production of French-language programs outside Quebec. She points out in her letter to Minister Copps that, under both the *Broadcasting Act* and the *Official Languages Act*, adequate public broadcasting services reflecting the official language communities must be provided in all regions of the country.

The Commissioner stresses the fundamental importance of the CBC as a public television

service in ensuring the preservation and vitality of the official language communities and advancing the status and use of English and French in Canadian society. She adds: "It is essential that we, as a society, match our resources to our intentions and provide the CBC with adequate public funding to achieve the objectives of the *Broadcasting Act* and the *Official Languages Act*."

Since these are serious issues of public interest, the Commissioner decided to send copies of her letter to CBC President Robert Rabinovitch and to the press.

A MESSAGE TO MUNICIPALITIES

The annual meeting of the Association française des municipalités de l'Ontario was held at the end of July in French River, a picturesque spot in the province's "Near North."

On July 28, the Commissioner spoke to nearly 200 elected municipal representatives about Ontario's existing language legislation as it pertains to municipalities, about its shortcomings, and about government transformations and the devolution of federal and provincial programs to municipalities. The Commissioner decried the fact that, despite the importance of municipal services in French, they are not adequately guaranteed in existing municipal legislation. She therefore strongly encouraged municipal counsellors to take inspiration from the *Official Languages Act* in their interventions with the provincial government to ensure the protection of language rights during this era of municipal amalgamations. She reminded them that "at the federal level, paragraph 43(1)(d) of the *Official Languages Act* refers to municipal services and requires that the federal government assist the provinces and municipalities in offering their services in both English and in French. As Commissioner of Official Languages, I therefore have the duty to ensure that the federal government takes the measures required." (Our translation)

The Commissioner said that she was very concerned about amalgamation, especially about how it would affect Ottawa and Sudbury because of the large numbers of Francophones living in those areas. She had made representations to the Ontario government in an effort to obtain equal status for French with English. Unfortunately, the provincial government did not accept her recommendation. In December 1999, after Bill 25 on municipal amalgamations was passed without inclusion of any language clauses, Dr. Adam addressed the Ottawa and Sudbury transition teams, which had adopted a few measures regarding the delivery of municipal services in French, stating that their measures were "quite limited overall and not at all satisfactory. French should have been recognized as a language of work and considered a basic requirement for hiring senior managers in the amalgamated cities."

In her concluding remarks, the Commissioner underlined the fact that Canada and Ontario must fully recognize the principle that delivery of municipal services in both official languages is essential and that it is the responsibility of the federal and Ontario governments to help municipalities provide services in both languages. Dr. Adam said: "In my view, this principle should be recognized and applied in municipal government operations. Even though it may want to reduce expenditures and achieve savings, the provincial government should recognize and come to the assistance of all municipalities with official language minority communities. Specific arrangements must be made to ensure recognition of the linguistic and cultural characteristics of districts with official language minority communities in large cities, as was done by the Manitoba government in Part 3 of the Act creating greater Winnipeg."

Finally, the Commissioner invited those in attendance to work on building more partnerships with other Francophone organizations in order to ensure protection of the French language and the economic and social development of the French-speaking community.

A NETSURFING GRANDMOTHER WRITES TO US

I have an 11-year-old grandson who attends a French-immersion school. He often has problems with his homework and thinks that his grandmother can solve them all because she is French-speaking. A few days ago, he really put me to the test when he asked me for the French equivalents of words related to computers and the Internet. Poor me! I had to confess my ignorance of the field. I promised my grandson that I would write to INFOACTION. I am sure that you can help me because you always stress the importance of French on the Internet.

I don't know the French for the following: *internetter; P.C.; inkjet printer; chat; toner cartridge; surf; newsgroup; search engine; online advertising.*

I would really appreciate any help you can give. INFOACTION should have a column on French terms in every issue, because we don't always know the right word.

A netsurfing grandmother
from southwestern Ontario.

ANSWER

Dear Netsurfing Grandmother!

Thank you for contacting us. Here are the translations of the problem terms. We got the answers from Termium Plus, a terminology data bank run by the Department of Public Works and Government Services.

internetter	internaute
P.C.	ordinateur personnel
inkjet printer	imprimante à jet d'encre
chat	conversation
toner cartridge	cartouche d'imprimante
surf	naviguer sur le réseau
newsgroup forum	groupe de discussion
search engine	moteur de recherche
online advertising	cyberpublicité interactive

Write to us again. The answers to your questions may be of help to many other people.

SOME FINAL WORDS

1. AN "IN" BOUTIQUE

Make no mistake! This is not a boutique with the latest creations by the big names in "haute couture." No, its focus is "haute *culture*"!

A virtual boutique with French-language cultural products is now open to anyone who is interested. Books, CDs, tapes, videos…in fact, a wide variety of high-quality French-language products can be accessed on the Internet.

Parents whose children are learning French in second-language programs will find the boutique particularly worthwhile. It offers products that can complement the school curriculum. So towns and villages across the land, from Atlantic to Pacific, now have their own bookstore where people can browse to their heart's content. How do you get there? Just visit http://livres-disques.franco.ca.

2. HOW OLD IS "Ô Canada"?

Is "O Canada" 133 years old, like the country? Not quite. It was 120 years old this summer. On June 24, 1880, it was sung for the first time at the Quebec City skaters' club to celebrate Saint-Jean-Baptiste Day.

A little earlier, Théodore Robitaille, the Lieutenant-Governor of Quebec, had asked Judge Adolphe Routhier to compose a poem to music by Calixa Lavallée so that Canada would have a national anthem.

The lyrics and music are 120 years old. But how long has it been our national anthem? It was not until July 1, 1980, a hundred years after it was first sung, that "O Canada" was officially proclaimed our national anthem. So the anthem is only 20 years old.

The French version of the anthem has never been altered, but there have been a number of English versions over the years. The official English version is based on lyrics penned in 1908 by Judge Robert Stanley Weir and includes changes made by a joint committee of the Senate and House of Commons in 1968.

3. THEY WILL GET THEIR STATION

At last, Francophones in the Northwest Territories will be getting their own community radio station. The Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission (CRTC) has approved a licence application by CIVR Radio in Yellowknife, increasing to 18 the number of French-language community radio stations in Canada. It is the second one to be established in the North; the other one is in Iqaluit, Nunavut.

CIVR will broadcast 126 hours of programming a week; 15 hours will be produced by the station itself, and 111 hours will originate with the Réseau francophone d'Amérique of the Alliance des radios communautaires du Canada (ARC). Congratulations to all those who made it possible, and long live CIVR!

4. NEW QUESTIONS

The next census in May 2001 will contain some new questions. Statistics Canada is adding a subquestion to the traditional question on the language spoken in the home. Respondents will be asked if they "regularly" speak other languages in the home. In adding the subquestion, Statistics Canada is responding to a request from the Commissioner of Official Languages and a number of organizations who, since the 1996 census, have been saying that the answer given to the question on the language spoken in the home does not yield an accurate picture of the situation of French linguistic minorities, particularly in the case of exogamous couples (i.e., those in which the mother tongue of one of the spouses is English). Respondents will also be asked what language is used most often at work.

Statistics Canada has tested the new questions on a sample of 40,000 to 50,000 households.

5. LYSIANE GAGNON SAYS SO

As you probably know, Lysiane Gagnon writes a column in *La Presse* and the *Globe and Mail*. This summer, she was travelling in the Rockies. Not only did she discover the majesty of the mountains but she also found out what an important part official languages play there. This is what she wrote in the July 15 edition of *La Presse*: "In the Rocky Mountains parks, French is spoken everywhere. Two out of every three employees we met were bilingual. [...] There were French versions of all documentation in Banff and Jasper national parks, and all the signs — on the roads, in the mountains, in the museums — are in both languages. Not only that, but the French on the signs and in the information material is good!" (Our translation) So there's another feather in the cap of Canada's linguistic duality!

BULLETIN INFOaction

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

Été-automne 2000

Volume 6, nº 2

365 jours après... - 1 -

Quelle langue parle le sport ? - 2 -

Un jeune fonctionnaire... en route - 3 -

Air Canada et ses obligations linguistiques - 5 -

Rencontre internationale - 6 -

Guide indispensable - 6 -

Apprendre une langue seconde ? C'est « super ! » - 8 -

Plainte et heureux dénouement - 8 -

Une aventure à trois dimensions - 9 -

Lettre à la ministre du Patrimoine canadien - 9 -

Un message au monde municipal - 10 -

Grand-maman Net nous écrit - 11 -

Quelques mots de la fin - 11 -

365 jours après...

Déjà un an que je suis entrée en poste comme Commissaire aux langues officielles. Dans mon vocabulaire quotidien, quelques expressions ont été omniprésentes au cours de ces derniers 365 jours : « défi », « agent de changement », « transformation », « vision ».

La liste ne s'arrête pas là toutefois. Ces quelques mots m'ont été un leitmotiv qui nous ont incités, moi et mon équipe du Commissariat, à réorienter nos efforts afin de devenir toujours plus de véritables agents de changement. Dès les premiers jours de mon mandat, j'ai mis tout en œuvre pour réussir à créer un réel « impact », à faire une différence. C'est ce que j'ai souhaité et ce que je vise comme objectif prioritaire, dans le but d'alimenter une vision renouvelée de la dualité linguistique canadienne.

Avec mon équipe, nous avons initié une activité commune qui contribuera à faire en sorte que la *Loi sur les langues officielles* fasse partie inhérente de la culture de chacune des institutions fédérales. Défi de taille, j'en conviens. Le 29e rapport annuel de la Commissaire aux langues officielles vient de paraître. Il traite de façon plus détaillée des problèmes et des enjeux qui ont retenu mon attention et il met en relief les changements et les résultats obtenus à la suite de nos actions.

Sans faire le bilan de cette première année, j'aimerais partager avec les lecteurs et lectrices d'INFOACTION quelques faits et gestes susceptibles de les intéresser. Tout le personnel du Commissariat, autant celui d'Ottawa que celui de nos cinq bureaux régionaux, ont participé à un exercice de réflexion qui nous a permis de repenser notre mission, notre mandat et nos objectifs en termes mieux adaptés au Canada du XXIe siècle. L'exercice se poursuit de façon continue. Nous sommes à prendre les mesures voulues pour créer un climat de travail des plus modernes qui favorisera l'utilisation optimale de nos ressources. Un projet de plus longue durée transformera notre milieu de travail en le plaçant à la

BULLETIN action

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

Été-automne 2000

Volume 6, nº 2

365 jours après...
- 1 -

Quelle langue parle le sport ?
- 2 -

Un jeune fonctionnaire... en route
- 3 -

Air Canada et ses obligations linguistiques
- 5 -

Rencontre internationale
- 6 -

Guide indispensable
- 6 -

Apprendre une langue seconde ? C'est « super ! »
- 8 -

Plainte et heureux dénouement
- 8 -

Une aventure à trois dimensions
- 9 -

Lettre à la ministre du Patrimoine canadien
- 9 -

Un message au monde municipal
- 10 -

Grand-maman Net nous écrit
- 11 -

Quelques mots de la fin
- 11 -

365 jours après...

Déjà un an que je suis entrée en poste comme Commissaire aux langues officielles. Dans mon vocabulaire quotidien, quelques expressions ont été omniprésentes au cours de ces derniers 365 jours : « défi », « agent de changement », « transformation », « vision ».

La liste ne s'arrête pas là toutefois. Ces quelques mots m'ont été un leitmotiv qui nous ont incités, moi et mon équipe du Commissariat, à réorienter nos efforts afin de devenir toujours plus de véritables agents de changement. Dès les premiers jours de mon mandat, j'ai mis tout en œuvre pour réussir à créer un réel « impact », à faire une différence. C'est ce que j'ai souhaité et ce que je vise comme objectif prioritaire, dans le but d'alimenter une vision renouvelée de la dualité linguistique canadienne.

Avec mon équipe, nous avons initié une activité commune qui contribuera à faire en sorte que la *Loi sur les langues officielles* fasse partie inhérente de la culture de chacune des institutions fédérales. Défi de taille, j'en conviens. Le 29e rapport annuel de la Commissaire aux langues officielles vient de paraître. Il traite de façon plus détaillée des problèmes et des enjeux qui ont retenu mon attention et il met en relief les changements et les résultats obtenus à la suite de nos actions.

Sans faire le bilan de cette première année, j'aimerais partager avec les lecteurs et lectrices d'INFOACTION quelques faits et gestes susceptibles de les intéresser. Tout le personnel du Commissariat, autant celui d'Ottawa que celui de nos cinq bureaux régionaux, ont participé à un exercice de réflexion qui nous a permis de repenser notre mission, notre mandat et nos objectifs en termes mieux adaptés au Canada du XXIe siècle. L'exercice se poursuit de façon continue. Nous sommes à prendre les mesures voulues pour créer un climat de travail des plus modernes qui favorisera l'utilisation optimale de nos ressources. Un projet de plus longue durée transformera notre milieu de travail en le plaçant à la

fine pointe de la nouvelle technologie, afin de mieux desservir le public canadien.

Travailler avec les élus parlementaires et avec les fonctionnaires qui occupent des postes décisionnels m'est apparu dès le début comme une activité absolument essentielle. Au cours de la dernière année, j'ai rencontré 57 politiciens et sous-ministres et j'ai comparu 4 fois devant divers comités parlementaires. Avec eux, j'ai discuté de mesures concrètes aptes à faciliter des changements reliés à l'application de la *Loi sur les langues officielles*. Tout en jouant un rôle de « chien de garde », il est temps, me semble-t-il, d'agir davantage comme agent de changement afin que la *Loi* fasse véritablement partie de la culture des institutions fédérales. Nos communications avec ces organismes n'ont pas diminué puisque les interventions administratives auprès de divers ministères et agences représentent 230 lettres, 960 préavis lors d'enquêtes et 159 notes de breffage, sans compter les nombreuses rencontres et réunions.

La consultation nationale que j'ai menée auprès des Canadiens et des Canadiennes a certes été un temps fort de cette première année. En collaboration avec nos bureaux régionaux, j'ai tenu 24 sessions en langue française dans 20 villes canadiennes où j'ai rencontré 288 participants francophones. J'ai aussi consulté 264 personnes de langue anglaise au cours de 22 sessions. La consultation se poursuivra au cours de l'automne. Cet exercice créera certes une différence !

Être en communication constante avec le public canadien s'impose si on veut engendrer des changements. Depuis les mois de juillet et août 1999, j'ai participé à plus de 200 interventions médiatiques; 35 lettres ont été publiées dans les journaux. Les médias ont fait état du Commissariat à plus de 700 reprises. J'ai également prononcé une trentaine d'allocutions et de discours devant des politiciens, des gestionnaires fédéraux et des organismes communautaires. Voilà autant d'occasions qui me permettent d'être à l'écoute des Canadiens et des Canadiennes et de partager ma vision avec eux. En améliorant sans cesse son site Internet, le Commissariat multiplie ses communications avec chacun et chacune d'entre vous.

Ces premiers 365 jours ont été un heureux et fructueux prélude à mon mandat. Au cours des six prochaines années, j'ai la ferme intention de continuer à travailler ardemment avec les communautés de langue officielle et avec les institutions fédérales afin d'assurer à la dualité linguistique la place et le respect qui lui sont dus.

QUELLE LANGUE PARLE LE SPORT ?

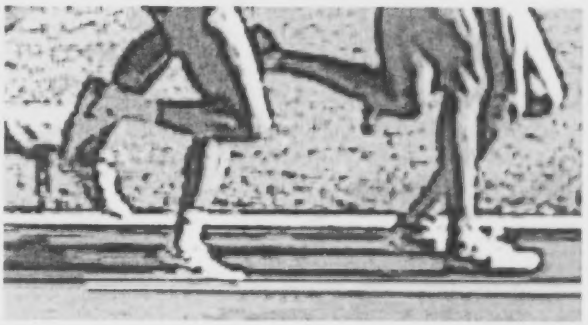

Le 14 juin, M^me^ Dyane Adam a publié une étude spéciale en deux volumes intitulée *Les langues officielles dans le système sportif canadien*. Cette vaste analyse du système du sport de haut niveau porte principalement sur les chances qu'ont les athlètes canadiens d'atteindre les hauts échelons de leur sport dans la langue officielle de leur choix.

Comme INFOACTION vous en informait dans son dernier numéro, l'étude effectuée de septembre 1999 à avril 2000, reposait sur les méthodes suivantes :

1) plus d'une centaine de rencontres avec des représentants de Sport Canada, d'organismes nationaux de sport, d'organismes multisports et de centres nationaux du sport (Calgary, Winnipeg et Montréal), ainsi qu'avec des représentants du milieu universitaire, des entraîneurs et des athlètes;

2) un sondage mené auprès d'athlètes francophones et anglophones qui reçoivent une aide financière du gouvernement fédéral, dans le but de sonder leurs attitudes, leurs valeurs et leurs expériences sur le plan du sport en général et sur l'emploi des langues officielles dans le sport. Le Commissariat

a reçu des réponses de 107 athlètes anglophones et de 118 athlètes francophones.

L'étude ne manque pas de souligner que, sur le plan linguistique, le système sportif a fait des progrès à plusieurs égards au cours des dernières années, mais il reste beaucoup de pain sur la planche. Comme l'a fait remarquer la Commissaire à plus d'une reprise : « Il y a encore du chemin à faire avant que le système sportif ne reflète pleinement la dualité linguistique. »

L'étude démontre que le symptôme le plus évident de l'inégalité des deux langues officielles dans le système sportif est le fait que, bien qu'un Canadien sur quatre parle français (25 p.100), moins d'un athlète de haut niveau sur cinq (18 p. 100) est francophone et leur présence se limite à quelques sports. À ce sujet, Mme Adam a déclaré que « la langue ne peut pas expliquer à elle seule cette situation, mais si l'on élimine les obstacles linguistiques à la participation au sport, on fait déjà un important premier pas en vue de s'assurer que les athlètes francophones et anglophones sont sur un pied d'égalité pour participer aux équipes canadiennes de sport de haut niveau ».

Sans dresser la liste des diverses difficultés encourues par les athlètes francophones, qu'il nous suffise de mentionner la difficile transition entre le statut d'athlète d'élite provincial à celui de membre d'une équipe nationale, ainsi que l'incapacité de plusieurs organismes nationaux de sport à fournir des services adéquats en français.

Plusieurs athlètes ont indiqué à la Commissaire que le sport l'emportait sur les questions linguistiques. Certains d'entre eux ont parlé de sentiments de confusion et de frustration face à la nécessité d'apprendre à fonctionner pour la première fois dans un milieu sportif exclusivement anglophone.

En revanche, sur une note plus encourageante, les athlètes font preuve d'une compréhension et d'un respect profonds à l'égard du groupe parlant l'autre langue officielle. Cette constatation fait ressortir la contribution que pourrait apporter le sport à l'unité nationale.

Les 16 recommandations formulées dans l'étude sont adressées à Sport Canada parce qu'il est le seul organisme du système du sport assujetti à la *Loi sur les langues officielles*. En conclusion, Mme Adam a rappelé aux instances concernées que « les athlètes canadiens ne devraient pas avoir à s'adapter aux lacunes linguistiques du système sportif. Pour s'assurer que tous les athlètes peuvent concourir sur un pied d'égalité, Sport Canada et ses partenaires doivent s'efforcer d'établir un sytème sportif qui reflète pleinement la dualité linguistique canadienne ».

UN JEUNE FONCTIONNAIRE... EN ROUTE

INFOACTION a rencontré pour vous un jeune fonctionnaire fédéral qui se sent aussi à l'aise au sein d'un groupe d'élèves que dans son bureau.

Stéphane Obadia a vécu toute sa jeune vie à Montréal. Depuis deux ans, il occupe un poste au bureau régional du Commissariat aux langues officielles à Montréal. À peine entré en fonction, Eva Ludvig, représentante du Commissaire au Québec, lui soumettait une idée intéressante. Il n'en fallait pas plus pour que Stéphane s'engage dans une merveilleuse aventure. Mme Ludvig lui avait demandé d'élaborer les grandes lignes d'un projet éducatif à l'intention des étudiants du secondaire, dans le but de les inciter à apprendre l'anglais, leur seconde langue officielle.

Après avoir consulté professeurs, conseillers pédagogiques et associations professionnelles, Stéphane était prêt à réaliser un projet qu'il intitula : « Deux langues, un monde d'opportunités ». Les objectifs visés : 1) présenter aux élèves les principaux avantages d'une seconde langue; 2) les motiver à connaître et à parler le français et l'anglais; 3) retracer l'évolution historique des langues officielles au Canada.

À partir de ces ojectifs et ayant en tête la psychologie des élèves du secondaire, Stéphane aborda le projet non pas comme un cours magistral mais plutôt comme un atelier interactif.

Tout d'abord, il présente aux élèves un document audiovisuel auquel ont participé plusieurs célébrités canadiennes, dont un joueur des Alouettes, des artistes bien connus des jeunes, des animateurs de *Musique Plus* et de *Much Music*, des experts du domaine de la cyber-technologie, une étoile du monde du hockey, un agent de la station spatiale internationale, etc. Ces derniers, auxquels les étudiants s'identifient aisément, expriment ce que leur vaut le bilinguisme, autant dans leur vie personnelle que dans leurs activités professionnelles. Cette présentation audiovisuelle a pour effet de briser la glace, en facilitant un échange avec Stéphane qui anime l'atelier. Il s'ensuit une discussion sur les avantages de connaître les deux langues officielles du Canada.

La dimension historique de l'expérience occupe une place importante dans l'atelier. Stéphane a eu la bonne idée de l'inclure à partir d'un jeu questionnaire auquel les élèves participent en équipe. Par le jeu, ils ont l'occasion de se familiariser avec l'aspect historique de l'évolution des langues officielles ainsi que des communautés qui les parlent au Canada. La correction du jeu se déroule sur place et engendre chaque fois un échange d'idées et d'opinions. Enfin, une évaluation des plus animées clôture l'expérience. L'animateur invite les élèves à participer à un concours écrit portant sur le contenu de l'atelier. Ce concours a suscité beaucoup d'intérêt.

Étant donné que Stéphane avait présenté le contenu et le déroulement de l'atelier à des professeurs lors d'un congrès pédagogique, les demandes ne tardèrent pas à affluer au bureau régional. Le projet d'une durée de 8 semaines a donné à 4 000 élèves du secondaire et du pré-secondaire l'occasion de participer à l'un des 144 ateliers animés par Stéphane dans 15 écoles situées dans 14 villes et villages du Québec, plus précisément dans les régions des Bois-Francs, de la Mauricie, de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Fort malheureusement, Stéphane s'est vu dans l'obligation de refuser une multitude d'invitations. C'est donc dire que le contenu de l'atelier répond à un besoin.

INFOACTION a demandé à Stéphane Obadia ce que cette expérience lui avait apporté, ce qu'elle lui avait appris. Tout d'abord, il s'est dit très satisfait d'avoir atteint les objectifs visés. En plus de communiquer des connaissances aux élèves et de les faire réfléchir, il s'est rendu compte qu'il avait piqué leur curiosité et surtout qu'il avait un peu nourri leurs rêves. Stéphane a noté que ces jeunes rêvent de connaître leur pays et le monde, ils veulent voyager à tout prix. Au cours de l'atelier, ils ont découvert que la connaissance des deux

langues officielles du Canada, c'est un passeport pour découvrir le monde entier.

Stéphane a été particulièrement frappé par l'ouverture d'esprit de ces jeunes avides d'apprendre une seconde langue officielle. Ils étaient aussi avides et curieux de mieux connaître les autres jeunes du pays qui, à l'extérieur du Québec, parlent le français. Au cours des 144 ateliers, il n'a pas rencontré un seul élève qui s'opposait à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde.

Stéphane Obadia est un fonctionnaire qui croit en ce qu'il fait, qui désire communiquer le goût de la connaissance et de le faire de façon rafraîchissante, donnant aux élèves toute la place qui leur revient. Par conséquent, il ne faut pas s'étonner que le projet qu'il a si bien mené ait connu un tel succès.

Les demandes continuent d'affluer au bureau régional du Commissariat et cette fois, les écoles de langue anglaise du Québec invitent Stéphane Obadia à partager son rêve d'un pays riche de deux langues officielles.

« Deux langues, un monde d'opportunités », il vous suffira de rencontrer Stéphane Obadia pour le comprendre. Et ce sera fort agréable, croyez-nous !

AIR CANADA ET SES OBLIGATIONS LINGUISTIQUES

NOTE DE LA RÉDACTION : *La nouvelle loi fédérale sur le transport aérien est entrée en vigueur le 5 juillet dernier. La Commissaire aux langues officielles a suivi de très près le déroulement du projet de loi C-26, comme en témoigne l'article suivant.*

La Commissaire aux langues officielles s'est intéressée au plus haut point au projet de loi C-26 qui vise la restructuration de l'industrie aérienne canadienne. On sait que ce projet de loi devait clarifier les obligations d'Air Canada, de ses filiales et des transporteurs régionaux en ce qui a trait à l'application de la *Loi sur les langues officielles*.

Comme ses prédécesseurs, Mme Adam a fortement insisté afin qu'Air Canada respecte ses obligations en ce qui a trait à l'application de la *Loi*. Le public canadien le lui demandait en quelque sorte puisqu'au cours des dernières années, le Commissariat a reçu plus de 1 000 plaintes contre Air Canada, dont 400 contre ses transporteurs régionaux.

Dans son dernier numéro (Printemps 2000, p.8) INFOACTION vous a présenté un résumé des démarches de la Commissaire auprès des principales instances gouvernementales concernées.

Le 7 juin dernier, Mme Adam a comparu devant les membres du Comité sénatorial permanent sur les transports et les communications. Dans son allocution, elle a mentionné avoir pris connaissance avec plaisir de la décision du gouvernement fédéral de réaffirmer les obligations linquistiques d'Air Canada et de clarifier celles se rapportant à ses transporteurs aériens. Elle a aussi démontré que les obligations linguistiques d'Air Canada se fondent sur la *Loi sur les langues officielles* et sur l'article 16, paragraphe 3 de la *Loi constitutionnelle de 1982* (progression vers l'égalité du français et de l'anglais). Elle a ajouté :

« C'est également dans ce contexte qu'il faut aborder les inquiétudes bien réelles et légitimes qui ont été exprimées publiquement, notamment par l'Association des gens de l'air du Québec, et les nouvelles suggestions qui sont faites de bonifier davantage les dispositions linguistiques du projet de loi en incluant des modalités touchant l'utilisation du français et de l'anglais comme langues de travail ainsi que la participation équitable des Canadiens d'expression française et d'expression anglaise. »

Mme Adam a vigoureusement incité Air Canada à améliorer son piètre rendement par rapport à l'application de la *Loi sur les langues officielles*. Voici en quels termes elle a peint la situation :

« Air Canada a souvent été à la tête du palmarès des plaintes au cours des trente dernières années. Nous continuons encore d'enquêter sur de nombreuses questions de service au public ainsi que sur des plaintes au sujet de la langue de travail et de participation. Pour ce qui est de ses transporteurs régionaux et de ses filiales actuelles, nous disposons pour l'instant de très peu de renseignements sur la situation linguistique de leur personnel. Pour bien gérer, il est indispensable de pouvoir compter sur des

données complètes et fiables, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. »

En d'autres mots, la Commissaire souhaite qu'Air Canada change d'attitude et s'acquitte désormais de ses obligations linguistiques de façon proactive. Par ailleurs, elle s'est dite ravie, au moment de sa comparution, de constater que les membres du Comité sénatorial permanent sur les transports et les communicatons prennent le temps d'étudier le projet de loi C-26 en profondeur.

Les centaines de plaintes déposées par le public canadien ont servi de preuves tangibles qui ont illustré qu'Air Canada n'assumait pas ses responsabilités linguistiques. Le Parlement a bien entendu la voix du public canadien. Il a imposé au transporteur aérien le plus important du pays des obligations qui seront partagées par ses transporteurs régionaux Air Nova, Air Alliance et Air Ontario.

En cette période de transition, le public canadien se doit d'être vigilant en insistant plus que jamais afin que ses droits linguistiques soient respectés. La Commissaire invite tous les utilisateurs d'Air Canada et de ses transporteurs régionaux à communiquer avec elle s'ils jugent que leurs droits linguistiques n'ont pas été respectés.

RENCONTRE INTERNATIONALE

Le 30 juin 2000, la Commissaire a participé à une rencontre internationale à Montpellier (France) qui regroupait quelques centaines de juristes d'expression française. À cette occasion, Mme Adam a prononcé une conférence intitulée « Les droits linguistiques et les droits de la personne au Canada : des valeurs convergentes » .

Mme Adam a démontré comment le modèle canadien d'aménagement linguistique combine les avantages des diverses solutions retenues en Europe, tout en prenant avec le temps une coloration bien canadienne. Elle a expliqué l'originalité du modèle canadien, soit l'association que les Canadiens et les Canadiennes font de plus en plus entre le concept des « droits linguistiques » et celui des « droits de la personne ». Elle a illustré ce fait en évoquant le statut d'égalité dont jouissent les langues officielles dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Elle a fait état des progrès importants réalisés au Canada depuis trente ans en matière de reconnaissance formelle et pratique des droits linguistiques. À son avis, les citoyens du Canada demeurent convaincus que les meilleures perspectives d'avenir en matière de droits linguistiques se trouvent dans le parachèvement du système législatif et juridique actuel.

La Commissaire a fait remarquer aux participants de cette rencontre internationale que les Canadiens et les Canadiennes estiment que la symbiose entre deux langues officielles et de nombreuses cultures enrichit le Canada tout en lui procurant, dans le concert des nations, un statut qu'il n'aurait pas autrement.

En conclusion, Mme Adam a précisé que le modèle canadien d'aménagement linguistique, pas plus d'ailleurs que le modèle belge, suisse, espagnol ou finlandais, n'est pas un modèle exportable. Il en revient à chaque pays de créer le modèle le plus apte à respecter les droits linguistiques de ses citoyens et citoyennes.

GUIDE INDISPENSABLE

Le Canada n'échappe pas aux grands courants mondiaux qui font subir aux organismes publics et privés de profondes transformations qui modifient les rapports entre l'État et la population.

Au cours des dernières années, le gouvernement canadien a adopté diverses mesures pour moderniser et rationaliser la prestation des services au public. Ces mesures ont des répercussions importantes sur les services offerts aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en situation minoritaire.

Plus d'une fois déjà, INFOACTION a traité des modalités adoptées à cet égard qui ont donné lieu à de nouvelles formes de collaboration entre le gouvernement fédéral et les communautés de langue officielle.

Le 16 juin dernier, la Commissaire aux langues officielles a rendu publique une étude intitulée, *Collaboration entre l'État et les communautés : nouvelles modalités pour la prestation de services*.

Pourquoi cette étude est-elle particulièrement importante ? Pour la bonne raison qu'elle établit des principes devant guider la mise en œuvre de partenariats pour la prestation de certains services gouvernementaux par les groupes de la communauté linguistique minoritaire.

L'étude est également importante parce qu'elle est fondée sur trois cas types de collaboration :

- le modèle de l'Association canadienne-française de l'Ontario, régionale de London-Sarnia, qui a signé une entente avec le ministère du Développement des ressources humaines du Canada pour la prestation des services d'emploi à la communauté francophone de la région;
- le modèle Éducacentre en Colombie-Britannique, qui offre un éventail de programmes de formation à l'emploi en français;
- le modèle du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, dont les services sont d'envergure nationale et qui travaille de près avec les Regroupements de développement économique et d'emploi dans les provinces.

Selon Mme Adam, ces trois cas types semblent présenter des modèles qui permettent d'offrir à la minorité linguistique un service égal à celui offert à la majorité. L'étude énumère un certain nombre de principes qui doivent régir des ententes qui contribueront indubitablement à l'épanouissement des communautés de langue officielle.

L'étude formule aussi une série de recommandations à l'intention des groupes communautaires et des institutions fédérales pour les aider à bien encadrer ces nouvelles modalités de collaboration.

L'une des recommandations les plus pertinentes porte sur la planification et le non-renouvellement d'une modalité de collaboration. La Commissaire entend veiller de très près à la mise en œuvre de cette recommandation de première importance, qui se lit comme suit :

« Les institutions fédérales en cause doivent veiller à ce que toute modalité de collaboration par laquelle un groupe communautaire assure, directement ou par sous-traitance, la prestation d'un service gouvernemental fasse l'objet d'une planification pluriannuelle et soit régie par un cadre cohérent et une stratégie ministérielle réfléchie favorisant l'épanouissement des communautés visées. Elles doivent aussi prévoir une période de transition raisonnable dans le cas du non-renouvellement d'une modalité de collaboration. Dans ce cas, l'institution fédérale doit également établir des mécanismes appropriés de réintégration des services qui favorisent la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais. »

Mme Adam souhaite que les communautés soient saisies de cette recommandation qui les guidera dans leurs divers projets de collaboration avec les institutions fédérales.

En rendant l'étude publique, Mme Adam a déclaré :

« J'ose espérer que ce document deviendra un guide indispensable pour s'assurer que ces nouvelles façons d'offrir des services gouvernementaux respectent la *Loi sur les langues officielles* et favorisent véritablement l'épanouissement des communautés. »

L'étude est affichée sur le site Internet du Commissariat : http://www.ocol-clo.gc.ca

COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES / OFFICE OF THE COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES

Rédactrice en chef : **Lyne Ducharme**
Rédaction : **Monique Cousineau**
Révision : **Henriette Levasseur/Colin Merton**
Infographie : **David Roach et Thérèse Boyer**

Édifice Canada
344, rue Slater
3e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0T8

Téléphone sans frais : 1 877 996-6368
Télécopieur : (613) 943-2255
ISSN 1203-0996

Courrier électronique : message@ocol-clo.gc.ca
Site Web : www.ocol-clo.gc.ca

Pensez à recycler !
Imprimé au Canada sur du papier recyclé

APPRENDRE UNE LANGUE SECONDE ?

C'EST « SUPER ! »

Dans une école de Saint-Nicolas (Québec) qui porte le joli nom de Clair-Soleil, l'imagination et la créativité sont au cœur de la pédagogie, du moins quand il s'agit de l'apprentissage de l'anglais, langue seconde.

Le 11 juin dernier, le quotidien *Le Soleil* racontait la magnifique expérience d'un groupe d'élèves de cette école primaire qui en sont venus à clamer bien haut que « l'anglais, it's not so boring ».

Pour motiver les élèves à devenir bilingues, la directrice Lucie Despatie, forte de l'appui des parents et de l'enthousiasme de son personnel, a sollicité l'aide de l'Université Laval et la contribution financière de la Commission scolaire des Navigateurs. Ainsi est né un projet collectif des plus vivants et des plus amusants, tout en étant fidèle à une pédagogie efficace.

Grâce à des stagiaires de l'Université Laval et à l'ingéniosité du personnel enseignant, les enfants de maternelle, de 1re, 2e et 3e années ont pu vivre deux semaines d'anglais intensif. Tout en s'amusant avec les couleurs, les formes, les mouvements, les chiffres et les animaux, les enfants se sont familiarisés avec l'anglais. Le midi, des activités parascolaires non obligatoires invitaient les enfants à des ateliers intitulés « happy lunch ».

Quant aux élèves des 4e, 5e et 6e années, ils ont eu droit à cinq périodes d'anglais au lieu de trois, pour la bonne raison que le projet émane du désir des parents et des enseignants; par conséquent, la commission scolaire paie le salaire supplémentaire du professeur d'anglais.

Ces périodes d'anglais n'avaient rien de traditionnel. Elles ont pris la forme de projets : on bricole des robots, on écrit des livres de recettes, on s'amuse sur Internet, on prépare des défilés de mode. Tout cela « all the way in English ».

En alliant le plaisir et la joie de la créativité, les enfants de l'école Clair-Soleil ont pris le goût de l'apprentissage d'une langue seconde, en l'occurrence l'une des deux langues officielles du Canada.

Apprendre une langue seconde, au dire des élèves de l'école Clair-Soleil : c'est SUPER !

Chapeau, école Clair-Soleil !

PLAINTE ET HEUREUX DÉNOUEMENT

BRAVO AU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA !

LE FAIT :

Le personnel de l'honorable Lawrence MacAuley, Solliciteur général du Canada et représentant de la circonscription de Cardigan à l'Île-du-Prince-Édouard, faisait paraître des annonces en anglais seulement dans la presse majoritaire. On ne trouvait pas l'équivalent dans le seul journal français de la province, *La Voix acadienne*.

La Commissaire fut saisie de cette situation et de la déception au sein de la communauté francophone de l'Île.

Mme Adam a soulevé la question auprès de M. MacAuley. Elle n'a pas manqué de lui préciser que dans l'accomplissement de ses fonctions de député, il n'est pas assujetti à la *Loi sur les langues officielles*. Elle a profité de l'occasion pour faire valoir les avantages d'utiliser *La Voix acadienne*, moyen unique de communication efficace en raison de sa forte pénétration dans les foyers francophones de la province.

RÉSULTAT :

Peu de temps après, on a pu constater que l'intervention de la Commissaire a connu des résultats très profitables. Les annonces du Solliciteur général ont été publiées dans *La Voix acadienne*, au grand plaisir de la communauté d'expression française de l'Île-du-Prince-Édouard.

APPRENDRE UNE LANGUE SECONDE ?

C'EST « SUPER ! »

Dans une école de Saint-Nicolas (Québec) qui porte le joli nom de Clair-Soleil, l'imagination et la créativité sont au cœur de la pédagogie, du moins quand il s'agit de l'apprentissage de l'anglais, langue seconde.

Le 11 juin dernier, le quotidien *Le Soleil* racontait la magnifique expérience d'un groupe d'élèves de cette école primaire qui en sont venus à clamer bien haut que « l'anglais, it's not so boring ».

Pour motiver les élèves à devenir bilingues, la directrice Lucie Despatie, forte de l'appui des parents et de l'enthousiasme de son personnel, a sollicité l'aide de l'Université Laval et la contribution financière de la Commission scolaire des Navigateurs. Ainsi est né un projet collectif des plus vivants et des plus amusants, tout en étant fidèle à une pédagogie efficace.

Grâce à des stagiaires de l'Université Laval et à l'ingéniosité du personnel enseignant, les enfants de maternelle, de 1re, 2e et 3e années ont pu vivre deux semaines d'anglais intensif. Tout en s'amusant avec les couleurs, les formes, les mouvements, les chiffres et les animaux, les enfants se sont familiarisés avec l'anglais. Le midi, des activités parascolaires non obligatoires invitaient les enfants à des ateliers intitulés « happy lunch ».

Quant aux élèves des 4e, 5e et 6e années, ils ont eu droit à cinq périodes d'anglais au lieu de trois, pour la bonne raison que le projet émane du désir des parents et des enseignants; par conséquent, la commission scolaire paie le salaire supplémentaire du professeur d'anglais.

Ces périodes d'anglais n'avaient rien de traditionnel. Elles ont pris la forme de projets : on bricole des robots, on écrit des livres de recettes, on s'amuse sur Internet, on prépare des défilés de mode. Tout cela « all the way in English ».

En alliant le plaisir et la joie de la créativité, les enfants de l'école Clair-Soleil ont pris le goût de l'apprentissage d'une langue seconde, en l'occurrence l'une des deux langues officielles du Canada.

Apprendre une langue seconde, au dire des élèves de l'école Clair-Soleil : c'est SUPER !

Chapeau, école Clair-Soleil !

PLAINTE ET HEUREUX DÉNOUEMENT

BRAVO AU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA !

LE FAIT :

Le personnel de l'honorable Lawrence MacAuley, Solliciteur général du Canada et représentant de la circonscription de Cardigan à l'Île-du-Prince-Édouard, faisait paraître des annonces en anglais seulement dans la presse majoritaire. On ne trouvait pas l'équivalent dans le seul journal français de la province, *La Voix acadienne*.

La Commissaire fut saisie de cette situation et de la déception au sein de la communauté francophone de l'Île.

Mme Adam a soulevé la question auprès de M. MacAuley. Elle n'a pas manqué de lui préciser que dans l'accomplissement de ses fonctions de député, il n'est pas assujetti à la *Loi sur les langues officielles*. Elle a profité de l'occasion pour faire valoir les avantages d'utiliser *La Voix acadienne*, moyen unique de communication efficace en raison de sa forte pénétration dans les foyers francophones de la province.

RÉSULTAT :

Peu de temps après, on a pu constater que l'intervention de la Commissaire a connu des résultats très profitables. Les annonces du Solliciteur général ont été publiées dans *La Voix acadienne*, au grand plaisir de la communauté d'expression française de l'Île-du-Prince-Édouard.

UNE AVENTURE À TROIS DIMENSIONS

— GUICHETS UNIQUES —

Une aventure d'envergure, s'il en est une ! Née d'une initiative du gouvernement provincial du Manitoba, cette aventure assez unique en son genre n'a pas tardé à intéresser activement le gouvernement fédéral ainsi que quelques gouvernements municipaux. Le moteur de ce projet qui devient réalité : la ferme volonté politique des trois paliers de gouvernement d'assurer la livraison de services à la communauté franco-manitobaine dans la langue de son choix.

Au cours des prochaines années, six centres de divers services gouvernementaux bilingues seront instaurés au Manitoba. Ces centres, ou guichets uniques, résultent d'une recommandation du rapport Chartier sur une étude effectuée par le Sous-comité des langues officielles du Conseil fédéral du Manitoba. Il est à noter que c'est le gouvernement provincial qui a assumé le leadership dans la mise en œuvre de la recommandation à l'origine du projet de guichets uniques initié en 1998.

Sans refaire la genèse de ce projet, il importe de souligner qu'il est un parfait exemple de partenariat. Le Secrétariat des services en langue française de la province du Manitoba joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des guichets uniques de services. Cinq participants fédéraux, soit Patrimoine canadien, Revenu Canada, Développement des ressources humaines, Diversification de l'économie de l'Ouest et le Commissariat aux langues officielles, prennent une part active dans le déroulement du projet.

Deux représentants de la communauté franco-manitobaine agissent comme personnes-ressources au sein du comité de mise en œuvre qui compte également sur la participation des élus municipaux là où les centres seront établis.

C'est dans un esprit de grande collaboration que les trois paliers de gouvernement unissent leurs ressources afin que la communauté franco-manitobaine puisse avoir accès à des services en français qui répondent à ses besoins essentiels. Les guichets uniques assurent un partage de services selon le désir des communautés concernées.

D'ici la fin de l'an 2000, deux centres de services gouvernementaux bilingues ouvriront leurs portes à Saint-Boniface et à Notre-Dame de Lourdes. Les autres centres seront situés à Saint-Pierre-Jolys, à Sainte-Anne, à Saint-Laurent et à Saint-Vital, et ils devraient ouvrir officiellement au cours de l'an 2001.

Les six centres n'offriront pas des services identiques. Ils seront adaptés aux besoins spécifiques de la clientèle urbaine ou rurale.

La communauté franco-manitobaine se réjouit de cette collaboration tripartite qui assurera la prestation de services dans sa langue et selon ses besoins.

LETTRE À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

À titre de Commissaire aux langues officielles, Mme Dyane Adam est fort préoccupée par l'annonce de coupures budgétaires et de réductions de postes à la Société Radio-Canada. En mai dernier, elle a fait état de ses préoccupations dans une lettre adressée à Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien.

La Commissaire s'inquiète particulièrement des répercussions négatives que certaines réductions budgétaires auront sur les communautés de langue officielle, autant sur la communauté anglo-québécoise que sur les communautés francophones minoritaires du Canada. Elle craint que les éventuelles réductions de personnel des stations régionales aient un impact sur la production de langue française à l'extérieur du Québec. Elle rappelle à Mme Copps que la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur les langues officielles* exigent dans toutes les régions du pays une offre adéquate de services publics de radiodiffusion qui reflète les communautés.

Évoquant l'importance fondamentale de Radio-Canada comme télévision publique pour assurer le maintien et l'épanouissement des communautés de

langue officielle et promouvoir dans la société canadienne le statut et l'usage du français et de l'anglais, elle ajoute : « Il importe, je crois, comme société de se donner les moyens de réaliser nos grands objectifs publics et d'assurer à Radio-Canada les ressources suffisantes qu'exige la réalisation des objectifs statutaires de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les langues officielles*. »

Vu l'importance des enjeux et le fait qu'il s'agit de questions d'intérêt public, la Commissaire a pris l'initiative de faire parvenir copie de sa lettre au ministre du Patrimoine canadien, à M. Robert Rabinovitch, président de Radio-Canada, ainsi qu'aux divers médias du pays.

UN MESSAGE AU MONDE MUNICIPAL

C'est à Rivière-des-Français (Ontario), région pittoresque du moyen-nord de la province, que s'est tenue la réunion annuelle de l'Association française des municipalités de l'Ontario. Le 28 juillet, la Commissaire a prononcé une allocution devant plus d'une centaine de participants aux assises annuelles de l'organisme.

Mme Adam a traité de la législation linguistique actuelle de l'Ontario par rapport aux municipalités, des lacunes à combler ainsi que des transformations gouvernementales et de la décentralisation de programmes des gouvernements fédéral et provincial vers les municipalités. Malgré l'importance des services municipaux en français, la Commissaire a déploré le fait qu'ils ne sont pas suffisamment garantis dans les lois municipales actuelles. Elle a donc fortement invité les élus municipaux à s'inspirer de la *Loi sur les langues officielles* dans leurs interventions auprès du gouvernement provincial afin d'assurer la protection des droits linguistiques en cette période de fusions municipales. Elle a rappelé « ..qu'au niveau fédéral, l'alinéa 43(1)d) de la *Loi sur les langues officielles* fait référence aux services municipaux et exige que le gouvernement fédéral aide les provinces et les municipalités à offrir leurs services en français et en anglais. À titre de Commissaire aux langues officielles, j'ai donc le devoir de veiller à ce que le gouvernement fédéral prenne les mesures qui s'imposent. »

La Commissaire s'est dite très préoccupée par les fusions municipales, notamment celles qui touchent les régions d'Ottawa et de Sudbury, en raison de la forte concentration de francophones dans ces villes. Elle est intervenue auprès des instances gouvernementales de l'Ontario pour tenter d'assurer au français un statut égal à l'anglais. Malheureusement, le gouvernement provincial n'a pas accepté sa recommandation. En décembre 1999, après l'adoption du projet de loi 25 sur les fusions municipales, sans clause linguistique, Mme Adam s'est adressée aux équipes de transition d'Ottawa et de Sudbury qui ont adopté quelques mesures relatives à la livraison de services municipaux en français. « Ces mesures demeurent assez limitées dans l'ensemble et je suis loin d'être satisfaite. J'aurais souhaité que le français soit reconnu comme langue de travail et qu'il soit considéré comme exigence de base pour l'embauche des hauts gestionnaires des villes fusionnées, » a souligné la Commissaire.

En conclusion, Mme Adam a rappelé que le Canada et l'Ontario doivent reconnaître pleinement que la livraison des services municipaux dans les deux langues officielles est tout à fait essentielle et qu'il incombe aux gouvernements fédéral et provincial d'aider les municipalités à fournir leurs services dans ces deux langues. Elle a déclaré : « J'estime que ce principe se doit d'être reconnu et mis en œuvre dans les rouages du monde municipal. À mon avis, ceci voudrait dire que, nonobstant un désir d'effectuer des économies, le gouvernement provincial doit reconnaître et venir en aide à toutes les municipalités où vivent des communautés de langue officielle. Il faut prévoir des mécanismes particuliers pour reconnaître les caractéristiques linguistiques et culturelles propres aux quartiers des grandes villes ayant des populations minoritaires, tel que le

gouvernement du Manitoba l'a fait dans la partie 3 de la loi qui a créé le grand Winnipeg. »

Enfin, la Commissaire a invité les élus municipaux à envisager davantage de partenariats avec d'autres organismes francophones, en vue d'assurer la protection du français et de veiller à l'essor économique et social de la communauté francophone.

GRAND-MAMAN NET NOUS ÉCRIT

Je suis la grand-maman d'un petit-fils de 11 ans qui fréquente une école d'immersion. Souvent, il a des problèmes en faisant ses devoirs à la maison et croit que sa grand-maman a toutes les réponses, parce qu'elle est francophone. Il m'a embêtée il y a quelques jours en me demandant de traduire des expressions reliées aux ordinateurs, plus spécialement à Internet. Pauvre grand-maman ! J'ai dû admettre mon ignorance. J'ai promis à mon petit-fils que j'écrirais à INFOACTION. Vous pourrez m'aider, j'en suis sûre, parce que dans chaque numéro, vous parlez de l'importance du français sur Internet.

Voici donc les expressions dont j'ignore la traduction française : internetter; P.C.; inkjet printer; chat; toner cartridge; surf; newsgroup; search engine; online advertising.

Merci beaucoup pour votre aide. INFOACTION devrait publier une chronique-lexique. On ne sait pas toujours où trouver l'expression correcte.

Une grand-maman Net
du sud-ouest de l'Ontario.

RÉPONSE

Chère Grand-maman Net !

Merci d'avoir communiqué avec nous. Voici la traduction des termes qui ont posé problème à votre petit-fils et à sa grand-maman Net. Nous vous soumettons la traduction proposée par *Termium Plus*, une banque de terminologie du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux.

internetter	internaute
P.C.	ordinateur personnel
inkjet printer	imprimante à jet d'encre
chat	conversation
toner cartridge	cartouche d'imprimante
surf	naviguer sur le réseau
newsgroup forum	groupe de discussion
search engine	moteur de recherche
online advertising	cyberpublicité interactive

Écrivez-nous encore, vos demandes de renseignements peuvent rendre service à plusieurs personnes.

QUELQUES MOTS DE LA FIN

1. BOUTIQUE À LA MODE

Ne vous y méprenez pas ! Il ne s'agit pas d'une boutique où vous trouverez les dernières créations des grands noms de la haute couture. Disons qu'il est plutôt question de haute culture…

Il existe maintenant une boutique virtuelle de produits culturels en français. Livres, disques, cassettes, vidéos, enfin un nombre important de produits en français de grande qualité sont maintenant accessibles sur Internet.

Soit dit en passant, les parents d'enfants inscrits à divers programmes de français langue seconde seront particulièrement intéressés à visiter cette boutique virtuelle. Les produits qu'ils y trouveront compléteront les cours suivis à l'école. Villes et villages, de l'Atlantique au Pacifique, comptent maintenant leur librairie où tous peuvent bouquiner à volonté.

Comment s'y rendre ? Vous n'avez qu'à visiter le http://livres-disques.franco.ca

2. QUEL ÂGE A « Ô Canada » ?

L'âge de son pays, 133 ans ? Pas tout à fait. « Ô Canada » a eu 120 ans cet été. Le 24 juin 1880, « Ô Canada » a été chanté pour la première fois au pavillon des patineurs de la ville de Québec, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

Peu de temps avant, Théodore Robitaille, lieutenant gouverneur du Québec, avait demandé au juge Adolphe Routhier d'écrire un poème sur une musique de Calixa Lavallée en vue d'en faire l'hymne national du Canada.

Le texte et la musique ont bien 120 ans, mais quel âge a l'hymne national ? Ce n'est que le 1er juillet 1980, un siècle après avoir été chanté pour la première fois, que « Ô Canada » a été officiellement proclamé hymne national; il n'a donc que 20 ans.

La version française n'a jamais été modifiée alors qu'il est apparu de nombreuses versions anglaises au cours des ans. La version anglaise officielle est basée sur la version composée en 1908 par le juge Robert Stanley Weir et incorpore les changements apportés au texte en 1968 par un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes.

3. ILS AURONT LEUR RADIO

Les francophones des Territoires du Nord-Ouest auront enfin leur radio communautaire. En effet, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications a approuvé la demande de licence soumise par la radio CIVR de Yellowknife, ce qui porte à 18 le nombre de radios communautaires de langue française au Canada. La radio CIVR est la deuxième radio communautaire francophone dans le Nord, l'autre étant celle d'Iqaluit, au Nunavut.

CIVR diffusera 126 heures d'émission par semaine, dont 15 seront produites par la station et 111 proviendront du Réseau francophone d'Amérique de l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC). Félicitations à ses artisans et longue vie à CIVR !

4. NOUVELLES QUESTIONS

Trois nouvelles questions vous seront posées lors du prochain recensement qui aura lieu en mai 2001. Statistique Canada ajoutera une sous-question à la question traditionnelle sur la langue parlée à la maison. On demandera si la personne parle « régulièrement » d'autres langues à la maison. En ajoutant cette sous-question, Statistique Canada acquiesce à une requête du Commissariat aux langues officielles et de nombreux organismes qui soutiennent, depuis le recensement de 1996, que la réponse obtenue à la question de la langue parlée à la maison ne donne pas un portrait exact de la situation linguistique des minorités francophones, plus particulièrement au sein des couples exogames (l'un des deux conjoints est de langue maternelle anglaise). On demandera aussi quelle langue est le plus souvent utilisée au travail.

Ces nouvelles questions ont été mises à l'essai par Statistique Canada auprès d'un échantillon de 40 000 à 50 000 ménages.

5. C'EST LYSIANE GAGNON QUI LE DIT

Vous la connaissez sans doute. Lysiane Gagnon signe une chronique dans *La Presse* et dans *The Globe and Mail*. Au cours de l'été, elle a effectué un voyage dans les Rocheuses. Non seulement a-t-elle découvert leur magnificence mais aussi la place qu'y occupent les langues officielles. Voici ce qu'elle a écrit dans sa chronique parue dans *La Presse* du 15 juillet dernier : « Dans les parcs des Rocheuses, on parle beaucoup français. Deux fois sur trois, nous sommes tombés sur des employés bilingues. (…) Toute la documentation des Parcs nationaux de Banff et de Jasper est publiée en version française, et tous les panneaux, ou que ce soit (sur la route, en montagne, dans les musées), sont bilingues. Mieux encore, les textes français sont fort bien écrits ». Voilà ce qui est tout à l'honneur de la dualité linguistique canadienne !